Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Candidature de **M. DAVIAUD Daniel,** Conseiller Général, Maire de Saint-Aigulin

Electrices, Electeurs de la Circonscription de JONZAC - SAINTES,

Voici ouverte la campagne électorale. Les panneaux vont se couvrir d'affiches multicolores, de proclamations enflammées, faites de promesses alléchantes qui risquent d'être rapidement oubliées.

Pour ma part, je refuse de me conformer à cette tradition, à aller de réunions en réunions, ce qui consiste à promettre beaucoup pour tenir peu. Homme de bonne foi et de bonne volonté, je respecte trop le suffrage universel pour être tenté de l'abuser.

Il aura fallu du reste une insistance toute particulière de la part de presque tous mes collègues du Conseil Général de cette circonscription pour que je me décide à poser ma candidature.

Mais, sollicitant vos suffrages, je me dois de vous parler de mon passé, de l'œuvre utile que je crois avoir accompli et des grandes lignes de ce qu'on appelle un programme. Bien que je sache que les événements nationaux et mondiaux dans leurs extrêmes complexités et leurs mouvantes exigences se chargent d'orienter les grands problèmes et d'apporter les élément immédiats ou à termes qu'il faut alors chercher à résoudre.

Issu d'une vieille famille fixée à Saint-Aigulin depuis plus de quatre siècles — mes ancêtres y ont exercé la médecine vétérinaire de 1817 à 1918 — mon activité devait se partager, jusqu'en 1939, entre ma profession et mon exploitation agricole.

Puis, à la suite des événements de 1940, la situation tragique de la Patrie m'a mis dans l'obligation de soutenir mes compatriotes aux prises avec l'occupant. Conseiller Général en 1945, je me suis consacré, tant à ma Mairie qu'à mon Canton, afin de rattraper une situation délaissée.

Comme Maire de Saint-Aigulin depuis dix-sept ans, j'ai pu grâce à l'esprit d'union et de camaraderie qui s'est toujours manifesté au sein du Conseil Municipal, doubler l'importance de ma localité.

Au Conseil Général, j'ai toujours suivi de très près toutes les questions pouvant intéresser notre département.

C'est ainsi que j'ai été amené à intervenir pour toutes les questions importantes, notamment l'école, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les anciens combattants, les anciens prisonniers, l'électrification, les chemins, le gaz de Lacq, la gendarmerie, l'éducation physique, la télévision, la défense contre l'incendie de nos forêts, l'automatique rural, le renforcement du système électrique en Saintonge au moyen d'une ligne de haute tension amenant directement le courant des centrales électriques pyrénéennes. **Il serait superflu d'indiquer que je serai le défenseur de ce petit commerce souvent abandonné à lui-même et naturellement, préserver, aider et développer nos principales activités agricoles régionales, élevage, lait, bois, et enfin, notre cognac, richesse principale de notre terroir.**

Mais le Conseil Général devait me donner l'occasion d'organiser, par tous les moyens, la lutte contre les taudis. C'est ainsi que j'ai obtenu la création d'un Office départemental de H.L.M. et l'institution d'une prime départementale à la construction

Vingt milliards de travaux depuis la création de cette prime. Sept mille permis de construire. Ce qui classe notre département en tête de tous les départements de Centre-Ouest et du Sud-Ouest. Cette œuvre importante a permis de donner du travail à tous nos entrepreneurs, artisans et ouvriers.

Je ne puis dans ces quelques lignes que résumer l'importance de l'œuvre accomplie, que beaucoup malgré leur publicité ne peuvent apporter.

C'est afin de continuer et d'amplifier sur le plan national l'œuvre entreprise sur le plan départemental que je viens vous demander de m'accorder votre confiance. Il serait déraisonnable et insensé de faire des promesses en raison de la situation tragique dans laquelle se débat le pays. Cependant, je crois absolument indispensable de vous préciser mon attitude à l'égard des grandes questions qui préoccupent la Nation.

J'appartiens à cette catégorie de Français qui aiment leur patrie pour elle-même et qui ont beau-

coup souffert de la voir affaiblie au-dedans et diminuée au-dehors par les stériles divisions de ses fils : la récente loi électorale qui avait provoqué la multiplicité des partis et leur ridicule et malfaisante fragmentation en clans rivaux, constituaient pour les braves gens qui travaillent et qui peinent, autant de motifs de découragement et d'écœurement.

C'est pour cette raison que, si je suis élu, je désirerai faire partie de l'équipe parlementaire qui voudra bien entreprendre la réconciliation de tous les Républicains. Si le Général de GAULLE, à la suite de l'entrevue qu'il a eue avec mon ami Félix GAILLARD s'est prononcé pour le scrutin d'arrondissement, c'est bien parce qu'il a compris la nécessité d'équilibrer les forces politiques par un centre important.

Ma promesse qu'il m'est possible de vous faire parce qu'elle a toujours été dans ma ligne de conduite, celle de faire passer l'intérêt général du pays avant les intérêts particuliers, et encore plus, avant les intérêts électoraux.

Je ne manquerai pas non plus de demander à ce que le découpage des circonscriptions électorales soit modifié. Il est indispensable que le chef-lieu de notre belle Saintonge soit attaché à sa région économique et démographique.

Dans l'immédiat, je tiens à poursuivre les démarches entreprises par mon ami le Sénateur SAUVÊTRE pour l'alimentation en gaz de Lacq de notre sud de département, SAINTES et PONS devant être alimentés par la canalisation venant de COGNAC. Quant à l'arrondissement de JONZAC, une canalisation partant de la région de SAINT-AIGULIN ira alimenter les localités importantes de notre arrondissement et, en particulier, notre Sous-Préfecture, qui pourra enfin entrevoir la possibilité d'accroître son activité industrielle et commerciale.

Pour l'Union des bonnes volontés autour de la République et du Général de GAULLE.

Il y a quelques mois à peine, le régime des partis instauré par une Constitution dont nous avions prévu les méfaits, s'était, par son incapicité à régler les problèmes, son incohérence, son irresponsabilité, complètement discrédité aux yeux de l'opinion publique ; l'autorité de l'Etat n'existait plus, et la France allait tomber dans la plus affreuse des guerres civiles.

Le Général de GAULLE, par sa haute autorité morale et par son immense prestige en France et dans l'Union Française a évité cette épreuve douloureuse.

Il vient de définir une politique libérale et humaine avec nos territoires d'Outre-Mer ; il essaie de ressouder dans la Paix retrouvée l'Algérie à la France et a restaurer l'Unité Nationale dans notre Pays.

Electrices, Electeurs, dans cet esprit de renouveau, c'est à vous d'élire un Parlement susceptible d'apporter une contribution utile au Gouvernement dans l'œuvre législative de demain, de désigner votre représentant qui, par-delà la diversité des croyances religieuses et des convictions philosophiques, doit par sa situation vous réconcilier dans une commune volonté de travailler au bien de notre région et ainsi au redressement de la Patrie.

Si vous me faites l'honneur de me choisir pour votre Député, je puis vous affirmer sans crainte de faillir à ma parole que je serai le représentant de tous. Je m'efforcerai de me tenir à la disposition de la population par des permanences établies à JONZAC et à SAINTES et aidé par mon **collègue et ami, M. SORILLET, Conseiller Général, Adjoint au Maire de Saintes, qui a bien voulu être mon suppléant,** nous ferons notre possible pour vous donner satisfaction et servir notre pays.

Electrices, Electeurs, je compte sur votre volonté de renouveau, sur l'esprit qui nous anime, pour qu'ensemble nous travaillions à la sauvegarde de nos libertés, à la grandeur et à la prospérité de la Patrie.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA REPUBLIQUE !

DAVIAUD Daniel

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Conseiller Général,
Membre de la Commission Administrative Départementale,
Maire de Saint-Aigulin,
Président de l'Office Départemental des H.L.M.,
Membre du Conseil d'Administration
du Comité de l'Habitat Rural,
Membre du Comité du Logement
au Comité d'Expansions Economique et Social du Centre-Ouest,
Membre du Bureau de la Fédération des Viticulteurs Charentais,
Candidat d'Union Républicaine présenté par le Parti R.R.S.

R. MOTARD, impr., Jonzac — 11 - 1958